

Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Consignes d'Examen

Cycle	2018-2019/2
Titre	CESS Technique de Qualification (Animateur)
Matière	Sciences appliquées à l'éducation physique (Option Animateur)

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1000 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

Informations générales

●●● Attention !

Ces consignes concernent uniquement le programme de « Sciences appliquées à l'éducation physique » de la grille de l'option animateur/animateur (programme 176-1/2003/248B). Elles ne dispensent pas de l'**examen obligatoire** de « Formation scientifique » (programme de Formation Scientifique – HPT – 2e et 3e degrés – 471/2015/240) et de « Sciences » (option Animateur) qui se déroulent à des jours différents.

L'épreuve « Sciences appliquées à l'éducation physique » option animateur aura donc lieu à une date différente de l'examen de « Formation scientifique » qui est commun à tous les candidats inscrits en Technique de Qualification mais aussi de « Sciences » (option Animateur) qui n'est organisée que pour cette option.

Cette épreuve sera donc aussi cotée indépendamment de celle de « Formation scientifique » et de « Sciences » (option animateur).

●●● Identification des matières

Sciences appliquées à l'éducation physique

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

CESS (Certificat d'Etudes Secondaires Supérieures)

●●● Programme

Programme du jury : 176/2003/248B (voir pages 9 à 14)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/176-2003-248B.pdf>

●●● Consignes

Examen oral

- 1) Tirage au sort d'une question concernant l'hygiène :
 - être capable de proposer des activités les mieux adaptées en se basant sur les notions d'hygiène acquises concernant les problèmes musculaires (ex. élongations,...), articulaires (ex. ménisques, déviations de la colonne...)
 - connaître les modalités d'entraînement en fonction de l'âge / appliquer les règles concernant l'hygiène personnelle.
- 2) Tirage au sort d'une question concernant la sécurité :
(prévenir les accidents et incendies : exercice de simulation)
- 3) Tirage au sort d'une question concernant les premiers soins/secourisme :
(assurer les premiers soins d'urgence : contusions, brûlures, bandages, hémorragies, insolation, syncope, réanimation)

Evaluation et sanction des études

●●● Pondération

L'examen oral sera noté sur 20

●●● Dispense

Rappel des conditions de dispenses :

Si la moyenne de l'examen oral est supérieure ou égale à 50%, il y a dispense de la matière « Sciences appliquées à l'éducation physique »

Si la moyenne de l'examen oral est inférieure à 50% il n'y a pas de dispense.